



G. D. Luxembourg  
Commune de Boevange/Attert

## Registre aux délibérations

du conseil communal de BOEVANGE/ATTERT

Séance du 30 juillet 2014

Séance publique

Date l'annonce publique de la séance: 24/07/2014

Date de la convocation des conseillers: 24/07/2014

Présents: M. *MANGEN Paul*, bourgmestre ;  
M. *NOESEN Henri*, Mme. *STREICHER-SCHINTGEN Félicie*, échevins ;  
MM. *CONRAD Frank*, *MATHEKOWITSCH Claude*, *MERSCH Romain*, *ROLLINGER Steve*, conseillers ;

Absents-excuses: MM. *BAUSCH Joseph* (conseiller démissionnaire), *HAMEL Marc*, conseiller ;

No: 8

**Objet :** Approbation de la charte communale des communes de Boevange/Attert et de Tuntange dans le cadre du pacte climat

### Le conseil communal,

Considérant qu'en tant que signataires du contrat « pacte climat », les communes de Boevange/Attert et de Tuntange s'engagent activement dans la protection de l'environnement, dans le développement durable et la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;

Considérant qu'à cet effet, il y a lieu d'établir un catalogue de priorités oeuvrant dans le but poursuivi sous forme de « charte communale dans le cadre du pacte climat » ;

Vu ledit document et soumis à l'examen du conseil communal ;

Après délibération ;

décide avec quatre voix contre deux et une abstention

d'approuver le document ci-dessus dit « charte communale des communes de Boevange/Attert et de Tuntange dans le cadre du pacte climat » ;

Ainsi décidé en séance, date que dessus;

(suivent les signatures)

pour expédition conforme:

Boevange/Attert, le 04 août 2014

le bourgmestre,  
Paul Mangen

le secrétaire,  
Henri Bausch